

Alternative
Libertaire

anticapitalisme
autogestion

DÉFENDONS LE DROIT DE GRÈVE

Pour un service maximum

La loi de restriction du droit de grève dans les transports a été votée le 31 juillet. Soi-disant dans l'intérêt des usagères et des usagers... Une belle escroquerie ! Ce ne sont pas des grèves sporadiques qui gênent les usagers : c'est la dégradation du service public sous l'effet de la privatisation rampante.

La loi de restriction du droit de grève dans les transports a été votée le 31 juillet, mais beaucoup va se jouer dans les négociations d'entreprise d'ici au 1^{er} janvier 2008. Le gouvernement croit-il en finir si facilement avec l'arme par excellence du mouvement ouvrier ?

Une des premières choses qui sautent aux yeux lorsqu'on lit la loi adoptée par le Parlement début août, c'est... qu'elle ne prévoit strictement rien pour assurer un service minimum les jours de grève dans les transports !

Les fameux « *trois heures le matin, trois heures le soir* », claironnés par le candidat Sarkozy ne trouvent pas l'ombre d'une traduction dans la loi. Il est vrai que cela supposait une remise en cause totale du droit de grève, qui risquait de radicaliser même les syndicats les plus dociles.

En réalité, gouvernement et patronat n'ont que faire des conditions de transport des usagères et des usagers des trains de banlieue, bus, métro... Ce qui les motive, c'est l'affrontement avec les salariés, qui sont par ailleurs la majorité de ces « usagers ».

LES VRAIS PROBLÈMES

Quels sont les vrais problèmes de ceux et celles qui prennent le train pour aller bosser, pour tenter de trouver un boulot, pour aller voir leur famille ? Ce sont avant tout les retards, les trains supprimés, les trains surchargés, les trains mal nettoyés, les gares désertées !

Et ça, ce que nous vivons tous les jours, ce n'est pas dû aux grèves, mais aux politiques des entreprises de transport public qui visent à la **rentabilité financière au détriment du service aux usagers**.

Le cas de la SNCF est emblématique : auparavant les trains étaient révisés de fond en comble tous les 500 000 km. À présent, c'est tous les millions de kilomètres. Qui pourra s'étonner que les pannes sont plus nombreuses ? Idem pour la révision des infrastructures (voies, signaux, réseau électrique).

Par ailleurs, le nombre de cheminots et de cheminotes de réserve a diminué. Résultat : à chaque arrêt maladie, retard ou accident, on ne trouve pas de remplaçant-e, et le train ne roule pas ! Et, en parallèle, la direction de la SNCF ripoline

fièrement sa vitrine technologique : le TGV-Est !

Ce dont ont besoin les travailleurs, les travailleuses et les usagers, ce sont de meilleures conditions de transport au quotidien : un service public maximum ! Mais le gouvernement s'en moque éperdument. S'il met en avant le « service minimum », c'est uniquement pour attaquer le droit de grève et tenter de casser les secteurs professionnels qui résistent, pour ensuite s'en prendre aux salarié-e-s dans leur ensemble !

LA GRÈVE, C'EST LE SEUL MOYEN DE SE FAIRE RESPECTER

Le gouvernement veut prendre les salarié-e-s des transports en otage ! Mais qu'il ne se leurre pas. Quoi qu'il fasse, **la grève reste et restera l'arme des travailleuses et des travailleurs...**

...et souvent l'expression d'une révolte qu'aucune « réglementation », « encadrement », « arbitrage » ou « alerte sociale » ne peut endiguer.

2% SEULEMENT DES RETARDS SONT DÛS AUX GRÈVES

La SNCF a établi une étude portant sur 6 000 incidents ayant entraîné des retards ou annulations de train. Il en ressort que 70 % sont dus à des dysfonctionnements de l'organisation interne, 28 % d'avarie matérielles... et 2 % aux seuls mouvements sociaux.

Or une bonne partie des conflits sociaux dans les transports vise justement à l'amélioration du service public, menacé par la privatisation rampante.

La grève, c'est l'arme des travailleuses et des travailleurs... aussi dans l'intérêt des usagères et des usagers !

Alternative libertaire
BP 295

75921 PARIS Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

ne pas jeter sur la voie publique (SVF)

Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire. Je souhaite adhérer à Alternative libertaire. 19 septembre 2007
 Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*.
 Je m'abonne à *Alternative libertaire* (25 euros pour un an, 18,30 euros pour chômeurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).
NOM..... PRÉNOM..... TÉL. E-MAIL
ADRESSE.....